

Conseil Municipal - Election des Adjoint

M. LE MAIRE : Il convient de procéder maintenant à l'élection des 16 Adjoint. J'invite l'Assemblée Communale à procéder à cette élection au scrutin secret et à la majorité absolue. Je vous rappelle que, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection aura lieu à la majorité relative.

Election du Premier Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste Mme Françoise FELLMANN.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	12
- nombre de suffrages exprimés :	43
- majorité absolue :	22

A obtenu : Mme Françoise FELLMANN : 43 voix

Mme Françoise FELLMANN ayant obtenu 43 voix, est élue Première Adjointe.

M. LE MAIRE : Mme Françoise FELLMANN aura en charge l'Education, la jeunesse, la petite enfance (Office Municipal Jeunesse).

Election du Deuxième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste M. Vincent FUSTER.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	12
- nombre de suffrages exprimés :	43
- majorité absolue :	22

A obtenu : M. Vincent FUSTER : 43 voix

M. Vincent FUSTER ayant obtenu 43 voix, est élu Deuxième Adjoint.

M. LE MAIRE : M. Vincent FUSTER aura en charge l'Emploi, l'Economie (développement des pôles d'activité, TEMIS, Opération CHORUS, Marché, Pasteur, Economie Sociale et Solidaire, PLIE, Mission Locale).

Election du Troisième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste M. Bruno LEGEARD.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	12
- nombre de suffrages exprimés :	43
- majorité absolue :	22

A obtenu : M. Bruno LEGEARD : 43 voix

M. Bruno LEGEARD ayant obtenu 43 voix, est élu Troisième Adjoint.

M. LE MAIRE : M. Bruno LEGEARD aura en charge l'Environnement, la maîtrise de l'énergie (énergies renouvelables, parcs, espaces verts, forêts, déchets, tri sélectif).

Election du Quatrième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste M. Jacques MARIOT.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	13
- nombre de suffrages exprimés :	42
- majorité absolue :	22

A obtenu : M. Jacques MARIOT : 42 voix

M. Jacques MARIOT ayant obtenu 42 voix, est élu Quatrième Adjoint.

M. LE MAIRE : M. Jacques MARIOT aura en charge le commerce, l'artisanat, le tourisme (promotion nationale et internationale de Besançon, Office de Tourisme, Citadelle).

Election du Cinquième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste Mme Marie-Marguerite DUFAY.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	12
- nombre de suffrages exprimés :	43
- majorité absolue :	22

A obtenu : Mme Marie-Marguerite DUFAY : 43 voix

Mme Marie-Marguerite DUFAY ayant obtenu 43 voix, est élue Cinquième Adjointe.

M. LE MAIRE : Mme Marie-Marguerite DUFAY aura en charge l'Action Sociale (personnes âgées, personnes handicapées, lutte contre les exclusions, liens intergénérationnels).

Election du Sixième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste M. Michel ROIGNOT.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	12
- nombre de suffrages exprimés :	43
- majorité absolue :	22

A obtenu : M. Michel ROIGNOT : 43 voix

M. Michel ROIGNOT ayant obtenu 43 voix, est élu Sixième Adjoint.

M. LE MAIRE : M. Michel ROIGNOT aura en charge la culture (action culturelle, spectacle vivant, Ecole Régionale des Beaux-Arts, musées, bibliothèques, Conservatoire).

Election du Septième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste Mme Martine BULTOT.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	12
- nombre de suffrages exprimés :	43
- majorité absolue :	22

A obtenu : Mme Martine BULTOT : 43 voix

Mme Martine BULTOT ayant obtenu 43 voix, est élue Septième Adjointe.

M. LE MAIRE : Mme Martine BULTOT aura en charge l'Hygiène-Santé (salubrité, qualité de l'eau, de l'air, nuisances sonores, sécurité alimentaire).

Election du Huitième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste M. Sébastien MAIRE.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	12
- nombre de suffrages exprimés :	43
- majorité absolue :	22

A obtenu : M. Sébastien MAIRE : 43 voix

M. Sébastien MAIRE ayant obtenu 43 voix, est élu Huitième Adjoint.

M. LE MAIRE : M. Sébastien MAIRE aura en charge l'Université, l'Enseignement Supérieur, la Recherche (relations internationales de l'Université, vie étudiante, coopération décentralisée).

Election du Neuvième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste M. Michel LOYAT.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	12
- nombre de suffrages exprimés :	43
- majorité absolue :	22

A obtenu : M. Michel LOYAT : 43 voix

M. Michel LOYAT ayant obtenu 43 voix, est élu Neuvième Adjoint.

M. LE MAIRE : M. Michel LOYAT aura en charge l'Urbanisme, la Voirie, les Transports (renouvellement urbain, action foncière, affichage).

Election du Dixième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste M. Yves-Michel DAHOUI.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	11
- nombre de suffrages exprimés :	44
- majorité absolue :	23

A obtenu : M. Yves-Michel DAHOUI : 44 voix

M. Yves-Michel DAHOUI ayant obtenu 44 voix, est élu Dixième Adjoint.

M. LE MAIRE : M. Yves-Michel DAHOUI aura en charge le Personnel, l'Administration Générale (Formalités Administratives).

Election du Onzième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste M. Christophe LIME.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	12
- nombre de suffrages exprimés :	43
- majorité absolue :	22

A obtenu : M. Christophe LIME : 43 voix

M. Christophe LIME ayant obtenu 43 voix, est élu Onzième Adjoint.

M. LE MAIRE : M. Christophe LIME aura en charge le patrimoine (ateliers municipaux, réseaux, eau-assainissement, parc autos, commission de sécurité).

Election du Douzième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste M. Denis BAUD.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	12
- nombre de suffrages exprimés :	43
- majorité absolue :	22

A obtenu : M. Denis BAUD : 43 voix

M. Denis BAUD ayant obtenu 43 voix, est élu Douzième Adjoint.

M. LE MAIRE : M. Denis BAUD aura en charge le logement (politique patrimoniale, gestion du patrimoine de la ville, Office Municipal d'HLM locatif, Observation du Logement).

Election du Treizième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste Mme Françoise PRESSE.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	12
- nombre de suffrages exprimés :	43
- majorité absolue :	22

A obtenu : Mme Françoise PRESSE: 43 voix

Mme Françoise PRESSE ayant obtenu 43 voix, est élue Treizième Adjointe.

M. LE MAIRE : Mme Françoise PRESSE aura en charge la démocratie locale, la citoyenneté (conseils de quartiers, conseil des Sages, Conseil Bisontin des Jeunes, accès des citoyens aux NTIC, consultations locales).

Election du Quatorzième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste M. Jean-Loup COLY.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	10
- nombre de suffrages exprimés :	45
- majorité absolue :	23

A obtenu : M. Jean-Loup COLY : 45 voix

M. Jean-Loup COLY ayant obtenu 45 voix, est élu Quatorzième Adjoint.

M. LE MAIRE : M. Jean-Loup COLY aura en charge les sports.

Election du Quinzième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste Mme Jacqueline PANIER.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	12
- nombre de suffrages exprimés :	43
- majorité absolue :	22

A obtenu : Mme Jacqueline PANIER : 43 voix

Mme Jacqueline PANIER ayant obtenu 43 voix, est élue Quinzième Adjointe.

M. LE MAIRE : Mme Jacqueline PANIER aura en charge les Relations Extérieures (relations publiques, jumelages).

Election du Seizième Adjoint

M. LE MAIRE : Je propose de désigner à ce poste M. Bruno MEDJALDI

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	55
- nombre de bulletins blancs :	5
- nombre de suffrages exprimés :	50
- majorité absolue :	26

A obtenu : M. Bruno MEDJALDI : 50 voix

M. Bruno MEDJALDI ayant obtenu 50 voix, est élu Seizième Adjoint.

M. LE MAIRE : M. Bruno MEDJALDI aura en charge la vie associative (vie des quartiers, proximité, comités de quartiers, vie quotidienne, salles municipales, Kursaal).

«**M. Jean-Louis FOUSSERET** : Je vais passer la parole à ceux qui souhaitent faire une déclaration. Nous aurons l'occasion de nous revoir, alors que chacun s'exprime mais d'une façon assez courte.

Mme Annie MENETRIER : Bonjour à toutes et à tous, chers amis, chers collègues. Les résultats des élections municipales de dimanche dernier à Besançon sont sans appel. La liste de la gauche plurielle recueille 55,30 % des voix. Notre résultat est bon. Cependant je voudrais faire quelques remarques concernant ce scrutin. D'une part je me réjouis qu'aujourd'hui notre assemblée ne compte plus d'élus d'extrême droite. Pour autant je suis très inquiète de constater que les thèses racistes et xénophobes continuent à se structurer. En effet, le résultat de l'extrême droite réunie à Besançon est quasiment égal à celui de 1995, à savoir près de 10 %.

D'autre part il convient également de souligner l'ampleur de l'abstention et particulièrement dans les quartiers populaires de la ville et parmi les jeunes. Notons que la moyenne nationale de l'abstention chez les jeunes de 18 - 24 ans atteint 53 %. Et arrêtons-nous un instant sur les milieux populaires, ce sont des jeunes aux origines métissées, des jeunes qui connaissent l'échec scolaire, des jeunes et des familles qui connaissent les difficultés de se loger dans de bonnes conditions et de vivre de revenus décents. Ce sont des chômeurs et des précaires tenus à l'écart de la croissance et des emplois stables, réduits à vivre des revenus des minima sociaux. Ce sont aussi des salariés usés par le stress, mal reconnus au travail. Au total des familles sociologiquement diverses mais unies par la même chose : la mal vie, des personnes qui disent être les oubliées de la croissance. On a beaucoup parlé d'une France à deux vitesses. On mesure dans les résultats des 11 et 18 mars dernier ce que cela veut dire. Dimanche dernier, un sévère avertissement a été adressé à la gauche. Les faits sont là. Au fil des scrutins, la désaffection s'installe, progresse, grignote de nouveaux quartiers. Manifestement il y a besoin de faire de la politique autrement, de faire du neuf pour associer réellement les citoyens à l'élaboration des projets dont la ville a besoin. Permettre aux Bisontines et aux Bisontins d'être acteurs et auteurs de leur ville, ni construire la ville sans eux, ni la construire pour eux mais la construire avec eux. Il y a vraiment des besoins d'avancer vers cette démocratie directe et participative qui permet d'ailleurs de stimuler la démocratie représentative notamment en redynamisant les conseils de quartiers et en organisant la tenue d'assises de la ville d'ici deux ans. Cette expérience de démocratie locale, là où elle est menée, montre que ce n'est pas moins de travail ou moins de responsabilité pour les élus mais plus de disponibilité, d'écoute, de dialogue, d'échanges au quotidien avec la population.

Face à cette crise démocratique, la parité est un puissant levier dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences. Les citoyens émettent un immense espoir en les femmes, estimant que nous apporterons ce nouveau souffle, cette façon de faire autrement de la politique, de concevoir autrement l'engagement politique. La féminisation de notre assemblée va, j'en suis sûre, changer la nature des débats dans les Conseils Municipaux. L'enfance, le travail, l'aménagement des espaces urbains, la pollution, la lutte contre les violences, le statut de l'élu, autant de sujets sur lesquels la parité va enrichir les débats et la démocratie.

Après 12 années d'absence, les deux jeunes élus communistes que nous sommes, Christophe LIME et moi-même, voulons être résolument utiles et constructifs dans l'intérêt des quartiers populaires et de leur population et faire reculer les inégalités. C'est pour cela que nous serons attentifs aux dossiers tels que l'école, le développement et l'accès des transports en commun, le logement et la mixité sociale, le droit de vote des étrangers non communautaires, la culture et le sport pour tous, le maintien des services publics municipaux en régie, l'emploi et le développement économique.

A ce propos et suite aux diverses interventions des élus locaux, permettez-moi de vous soumettre un voeu concernant les salariés de l'Entreprise LU à Besançon. Je vous propose ce voeu : *«A la veille de l'annonce sur l'évolution du Groupe DANONE et des Entreprises LU qui concerne en particulier le site de Besançon, les élus du Conseil Municipal vous confirment -c'est adressé aux salariés et aux organisations syndicales- qu'ils feront tout leur possible pour sauvegarder l'outil industriel performant de Besançon et les emplois qui y sont rattachés»*. Voilà, ce voeu pourrait être envoyé puisque le 29 il y a une réunion du Groupe au niveau européen sur cette question, aux organisations syndicales du site de Besançon. Je vous remercie (applaudissements).

M. Jean-Louis FOUSSERET : Merci Annie. Concernant ce voeu, normalement le règlement intérieur prévoit un certain nombre de jours pour pouvoir déposer un voeu mais là, vu le caractère exceptionnel de ce premier Conseil Municipal, je vous propose que nous puissions en redébattre en fin de séance. Je pense qu'on devrait pouvoir le voter.

Mme Martine BULTOT : Au nom des élus de la gauche alternative et écologique, je tiens Monsieur le Maire à vous féliciter pour votre élection et le sérieux de votre campagne. Votre programme municipal a été bien perçu, bien compris par nos concitoyens qui ne se sont pas trompés malgré les dérapages de vos différents challengers qu'il est coutume de mettre sur le compte de la campagne électorale. Nous savons que ces écarts sont dus à une certaine désespérance d'équipes divisées et qui savaient le combat perdu

d'avance malgré l'absence de l'extrême droite au second tour, une extrême droite qui n'a pas fait preuve d'une grande originalité dans le précédent Conseil Municipal en votant contre tout ce qui touchait de près ou de loin à l'amélioration de la vie des quartiers, à la défense des salariés et au rapprochement des différentes communautés, comme si elle craignait de détruire son fond électoral. Ceci nous indique Monsieur le Maire où nos efforts doivent porter pour faire baisser son potentiel électoral et surtout faire baisser l'abstention.

Tous nos concitoyens doivent se retrouver dans notre politique et en particulier les couches de la population les plus en difficulté ou défavorisées. Les élus de la gauche alternative et écologique vous demandent Monsieur le Maire de rechercher rapidement quelle forme pourrait prendre l'association à la vie communale des résidents non communautaires. Notre Conseil, nos Députés doivent être en pointe sur cette question du droit de vote pour tous les étrangers séjournant régulièrement en France depuis 5 ans. Un effort important et régulier doit également être entrepris pour inciter les jeunes et les résidents communautaires à s'inscrire. Cette campagne électorale a montré que toute une partie de la population se désintéresse de la chose publique et que dans cette frange plus personne ne croit que l'action politique peut changer la vie. Cette situation est dramatique et montre que le chantier de la démocratie doit être pour nous une préoccupation constante. Il faut faire non seulement pour les citoyens mais aussi avec les citoyens. Les promesses doivent être tenues et les plus simples n'en sont pas les moins lisibles, par exemple tout ce qui touche à l'accessibilité du centre-ville ou aux questions liées au manque de civisme qui empoisonnent le quotidien et augmentent le sentiment d'insécurité. La défense du service public et la décentralisation dans les quartiers doivent être poursuivies. Ceux qui protestent, et qui ont bien raison de le faire, ceux qui s'engagent sur le terrain des luttes sociales, de la lutte contre le chômage et l'exclusion doivent savoir qu'ils auront une écoute attentive dans ce Conseil Municipal au même titre que les dirigeants d'entreprise et non pas accessoirement.

L'emploi nous paraît aussi important que l'environnement pour lequel la Ville de Besançon a fait un effort important depuis quatre mandats, effort que les nouveaux élus découvriront comme je l'ai fait moi-même. Je m'inscris en faux contre l'affirmation que rien n'a été fait de significatif depuis 24 ans et j'en profite aussi pour rendre hommage à Robert SCHWINT et à un bilan dont nous n'avons aucune raison de rougir.

Enfin je terminerai par la question de la parité en indiquant que s'il est bien de partager les places, il conviendra de faire encore un effort pour partager les responsabilités. Notre combat féministe va donc se poursuivre, vous vous en doutez bien, même si je donne acte que la parité est une réelle avancée sur laquelle les femmes doivent s'appuyer. Les obstacles prendront d'autres chemins qu'il faudra à leur tour surmonter par une énorme confiance à notre cause. La loi oblige à la parité au sein des entreprises que ce soit en matière de rémunération et de responsabilité et pourtant elle est très loin d'être appliquée. Cela donne une idée des formes d'inertie qu'il faudra bousculer mais c'est vrai nous sommes loin de la condition des femmes dans de trop nombreux endroits sur cette planète. Ma pensée ira donc à deux femmes que nous avons reçues ici même récemment, Khalida MESSAOUDI, Députée d'Alger qui incarne la lutte difficile des femmes algériennes et à Shoukria HAIDAR qui incarne les résistances des femmes afghanes à l'obscurantisme d'un autre siècle qui, dans le silence général des grands de ce monde, sont interdites de vie publique, du droit au travail, aux soins, à l'éducation, au droit même à leur propre image. Cette situation doit aussi nous faire réfléchir car les femmes afghanes ont vécu des périodes d'émancipation et personne n'aurait pensé possible une telle régression. Je souhaite, Monsieur le Maire, que notre Conseil Municipal se saisisse de toutes les opportunités possibles et imaginables pour contribuer à soutenir ces femmes dans un combat qui est aussi le nôtre. Les deux élues de la gauche alternative et écologique, deux femmes Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA et moi-même nous y emploierons (applaudissements).

M. Eric ALAUZET : Mesdames et Messieurs c'est avec un peu d'émotion que je m'adresse à vous tous parce que pour la première fois à Besançon les Verts entrent dans la majorité municipale. C'est pour nous un grand moment que nous voulons partager avec les habitants qui par leur vote ont exprimé une forte envie de changement et une prise en compte réelle de l'écologie dans leur ville. Nous sommes conscients de nos responsabilités, des attentes et des espoirs que notre initiative et notre résultat ont

suscités. Nous mesurons le travail à accomplir. Nous y mettrons tout notre coeur, toute notre énergie aux côtés de nos partenaires de la majorité plurielle, socialistes, communistes, radicaux, citoyens et alternatifs dans le respect et à l'écoute de la minorité de cette assemblée car nous avons certainement beaucoup à apprendre les uns des autres. Nous travaillerons donc dans le sens d'un développement qui concilie les exigences économiques, la réponse aux besoins sociaux et la protection de l'environnement. C'est cela le développement durable dès lors qu'il est basé sur une participation réelle des habitants à la construction des projets, dans le but de l'épanouissement de chacun et du respect mutuel.

Nous avons traduit ces orientations par des mesures concrètes dont une partie est reprise dans le texte d'accords que nous avons souhaité rendre public et qui est à la disposition de ceux qui le souhaitent. Je n'en citerai que quelques exemples : en matière d'urbanisme, la réalisation d'une zone exemplaire de développement durable aux Prés de Vaux à forte dominante écologique, un grand projet tout d'abord basé sur la réflexion et la concrétisation à Saint-Jacques que nous souhaiterions, nous, à forte dimension culturelle et internationale, le développement de voies réservées aux vélos et aux transports collectifs avec des parkings d'entrée de ville, une réflexion approfondie sur les scénarios alternatifs à la réalisation d'une rocade à deux fois deux voies dite la rocade Nord-Est, un moratoire sur l'extension de l'aérodrome de la Vèze, la mise en place de lignes de bus nocturnes vers la Bouloie ou vers Planoise. La pratique des consultations populaires a commencé par le sujet de l'implantation de la gare TGV, la mise à disposition de salles et de maisons de quartiers, Jean ROSSELOT a raison de signaler cette demande, je crois qu'elle est partagée par tous ici, 5 MF par an seront consacrés à l'extension, au développement, à la création de salles ou de maisons de quartiers, l'émancipation des conseils de quartiers, le soutien aux comités de quartiers, l'animation du centre-ville avec notamment la participation à l'insonorisation des cafés, l'extension des heures d'ouverture des services, la réalisation d'une SMAC, de nombreuses mesures en direction de l'environnement, du tri sélectif des déchets, de la haute qualité environnementale, le développement des chaufferies au bois -nous avons un patrimoine forestier riche en Franche-Comté et à Besançon- l'introduction de l'alimentation biologique dans les cantines, la mise en place d'un agenda 21 sur trois ans, le développement d'une caisse d'économie sociale et solidaire pour permettre l'accès au logement des plus démunis et bien d'autres mesures.

Parmi les propositions adoptées dans cet accord, celle qui concerne la réalisation d'un référendum sur le TGV mérite quelques commentaires. Le débat sur le TGV a véritablement éclaté au grand jour durant cette campagne. Nombreux sont les Bisontins qui ont découvert ce projet et qui aujourd'hui s'interrogent, posent des questions, veulent donner leur avis, y compris ceux qui ne prennent pas le TGV parce que c'est bien derrière cette question le statut de la capitale régionale qui est en jeu. Les Bisontins comprendraient mal qu'un projet qui aura des conséquences importantes sur les aménagements urbains, sur leur vie quotidienne, sur les gares elles-mêmes ne puisse pas faire l'objet de consultation et qu'on ne leur permette pas d'exprimer leur avis. Donc les Bisontins et si possible les habitants de l'agglomération seront consultés sur cette question stratégique qui était restée jusque-là confinée dans quelques lieux bien informés.

Les responsabilités que nous serons amenés à exercer sont en lien direct avec les éléments de l'accord programmatique évoqué : écologie pratique, démocratie participative, enseignement supérieur, recherche et vie étudiante, telles seront si vous l'acceptez, nos délégations d'adjoints. Elles seront complétées par un travail sur les déplacements, les modes doux de déplacement également, la marche, le vélo, l'énergie, l'économie sociale et solidaire et le développement durable qui sera effectué par les Conseillers Municipaux Délégués. A titre personnel, je n'assurerai pas de poste d'Adjoint et je tiens à en expliquer les raisons qui sont proches de celles évoquées par Paulette GUINCHARD-KUNSTLER tout à l'heure. D'une part je suis actuellement Conseiller Régional, d'autre part j'ai un métier que je veux continuer à exercer. On ne peut pas tout faire correctement et il faut savoir faire des choix. Par ailleurs, nous sommes dotés chez les Verts d'une grille de cumul des mandats extrêmement exigeante qui empêcherait ce cumul. En revanche, en tant que Conseiller Municipal Délégué, je travaillerai sur le développement durable et l'élaboration d'un agenda 21 dont nous aurons l'occasion de reparler. Nous avons souhaité, en raison de la nature transversale de cette mission, que ce poste de Conseiller Municipal Délégué soit rattaché directement au Maire afin de lui donner tout son sens. Nous voilà donc en marche pour 6 ans, nous entrons véritablement dans une période nouvelle et nous sommes prêts à passer à l'action (applaudissements).

M. Jean-Louis FOUSSERET : Eric, je te remercie. Je passe maintenant la parole à Jean-Loup COLY.

M. Jean-Loup COLY : Monsieur le Maire, mes chers collègues, Besançon a confirmé le 18 mars qu'elle demeurerait bien une ville de gauche. C'est une satisfaction et un point d'appui pour le mandat qui commence mais la lucidité nous commande de regarder quelques réalités en face. D'abord le taux d'abstention trop élevé à mon goût, d'autres l'ont dit avant moi, qui pose le problème du rapport à la politique de nos concitoyens, ensuite le fait que cette abstention soit particulièrement importante dans les quartiers populaires de la ville doit nous interroger. Il est clair que les plus défavorisés de nos concitoyens ne se sentent plus suffisamment représentés. Si l'on ajoute à l'abstention le score encore trop élevé réalisé par les deux listes d'extrême droite, on mesure le travail à faire en terme d'intégration sociale et urbaine. Certes, Monsieur le Maire, la liste que vous conduisiez a creusé l'écart à Planoise, la Grette, Palente-Orchamps, Montrapon, Saint-Claude mais la forte abstention enregistrée dans ces mêmes quartiers notamment au premier tour a survalorisé du même coup le poids de ceux qui plus insérés dans la société vont plus massivement aux urnes. La gauche se doit bien sûr de prendre acte des suffrages exprimés mais elle doit aussi penser à ceux qui ne s'expriment plus. Se satisfaire de taux d'abstention sans cesse en augmentation c'est accepter un suffrage censitaire de fait. Je me permets de livrer à vos réflexions une petite expérience vécue pendant cette campagne. J'ai fait pas mal de porte à porte dans un certain nombre de quartiers de la ville. J'ai mesuré l'écart considérable qu'il y avait entre ce que j'appellerai l'opinion publique et une partie de nos concitoyens les plus en difficulté. L'opinion publique mérite peut-être une petite définition : elle se forge à travers une subtile alchimie où se conjuguent d'abord l'intervention des citoyens les mieux insérés qui savent se constituer en groupe de pression, ensuite la presse qui répercute souvent avec beaucoup de force, et on ne peut le lui reprocher, les valeurs et les idées portées par ceux qui savent s'adresser à elle et enfin les responsables politiques très réactifs à tout ce qui fait du bruit. L'opinion publique ainsi définie a incontestablement privilégié dans cette campagne électorale la question du TGV Rhin-Rhône vue sous l'angle des gares bisontines. En lisant les journaux ou en regardant les murs de la ville, on pouvait ainsi avoir le sentiment qu'il s'agissait du problème n° 1 pour les Bisontins mais en faisant du porte à porte pendant un mois, j'ai pu constater que cette question ne revenait que marginalement. On m'a beaucoup plus parlé des fins de mois difficiles, des emplois précaires, des retraites, de la sécurité, on m'a parlé aussi du scepticisme devant l'offre politique. Ce décalage entre l'opinion publique et une partie importante de nos concitoyens les plus défavorisés, on l'a retrouvé aussi au niveau national. Il doit donc nous interpeller. Il doit d'abord interpeller le Gouvernement de Lionel JOSPIN qui doit faire de nouveau de la question sociale sa première priorité et renouer avec le pacte républicain de 1997. La gauche a fait reculer le chômage, elle avait su prendre en charge sans tabou la question de l'insécurité et de la petite délinquance qui pourrit la vie des gens modestes. Elle s'est attaqué aux inégalités notamment grâce à la loi contre les exclusions et la Couverture Maladie Universelle. Aujourd'hui se pose la question du pouvoir d'achat, de la lutte contre les emplois précaires, de la réhabilitation d'un Etat protecteur et d'un pouvoir politique trop faible face à la mondialisation économique comme on le voit dans ce qui est un véritable scandale, l'affaire DANONE/LU. Elle doit aussi se poser la question du maintien des services publics dans le nouvel espace européen qui est garant de l'égalité des citoyens. Elle doit prendre en charge à bras le corps et sans tabou la question de la délinquance des mineurs qui pose un vrai problème dans un certain nombre de quartiers.

Nous pouvons Monsieur le Maire contribuer au niveau local à redonner espoir en luttant contre la ségrégation spatiale par une politique de reconquête urbaine et sociale, en donnant aussi priorité à l'école, vous l'avez dit tout au long de cette campagne. L'aspiration au qualitatif ne doit pas nous faire oublier que beaucoup n'ont pas encore le nécessaire. Renforcer la solidarité, lutter contre toutes les exclusions c'est assurer la cohésion sociale mais pour que la Ville puisse financer des politiques sociales innovantes, il lui faut aussi réussir sur le plan économique ; c'est, je le sais Monsieur le Maire, votre volonté. Il faudra de ce point de vue résister aux tentations malthusiennes. Besançon doit grandir pour lutter à armes égales avec les agglomérations du grand Est ; elle doit se mobiliser pour l'intercommunalité et pour son université ; elle doit poursuivre son désenclavement routier et ferroviaire ; elle doit conforter son tissu économique existant et attirer de nouveaux partenaires. C'est en alliant souci du quotidien, exigence d'égalité et ambition économique que nous réussirons à rassembler toujours plus largement les Bisontines et les Bisontins. Vous pourrez compter Monsieur le Maire sur mon soutien sans faille pour aller dans ce sens (applaudissements).

M. Denis BAUD : Monsieur le Maire, chers collègues, avant ces élections municipales, la formation politique à laquelle j'appartiens, parti radical de gauche, avait organisé une convention, un tour de France de la formation pour les nouveaux élus qui allaient concourir lors de ces élections. Lors du bilan de cette convention, il a été fait justement un bilan d'idées, un bilan de tendances qui sont propres aux radicaux dont je voudrais vous citer quelques phrases : «Le radical combat le dogmatisme des points de vue sectaires». «Il aime la tolérance, il prône la valeur de l'individu et défend ses libertés, il craint le communautarisme». «La laïcité et l'humanisme sont les valeurs fondamentales des radicaux, ses références institutionnelles premières sont la République et l'Europe, la République n'est pas un temple mais un modèle politique toujours à parfaire». Avec Safia N'MINEJ qui n'est pas que la benjamine de cette assemblée mais aussi ma colistière radicale, nous souhaitons inscrire notre action, notre pratique politique dans les années qui viennent au regard de ces principes.

Nous sommes donc deux nouveaux élus. Il faut que je dise un peu qui nous sommes. Nous sommes a priori des acteurs de terrain du quotidien, des agitateurs d'idées, des rénovateurs de structures, nous sommes des militants. Si Joseph PINARD était là, je lui dirais : nous sommes un peu des jeunes turcs de la politique. J'aimerais faire une mise au point justement par rapport à un homme de cette région qui s'appelait Edgar FAURE et par rapport à ce qu'on a appelé très souvent le faurisme. Pour nous personnellement le faurisme a toujours été la mort annoncée du radicalisme et fort heureusement il y a eu un homme qui s'appelait Robert FABRE qui, en 1973, prit ses distances avec cette tendance et a fondé à l'époque le mouvement des radicaux de gauche. En effet la tolérance ce n'est pas que le compromis, c'est encore moins la compromission, ce n'est pas le marais. Pas d'ennemis à gauche disait Edouard HERRIOT, même si nous sommes parfois un peu différents à gauche.

Beaucoup l'ont dit, je l'ai dit très souvent pendant la campagne, la démocratie à l'américaine, la démocratie à 50 %, nous regrettons beaucoup cet état de fait et force est de constater que l'abstention a été forte lors du dernier scrutin principalement dans certains quartiers populaires, Jean-Loup COLY vient de le dire, périphériques ou pas, des jeunes aussi, des jeunes issus de l'immigration certainement. Avec Safia, nous serons attentifs aux mesures concrètes prises en direction des habitants de ces quartiers afin de leur donner des signes concrets, afin de leur redonner l'envie de la citoyenneté. En effet nous ne voulons pas d'une gauche qui ne soit majoritairement que l'expression de certains quartiers et de certaines catégories sociales. Pour cela, je fais pleinement confiance à notre Maire, Jean-Louis FOUSSERET. Monsieur le Maire, pour tout le travail de proximité, pour tout le travail du quotidien que nous allons entreprendre, vous pouvez compter sur Safia, vous pouvez compter sur moi, vous pouvez compter sur nous, bref vous pouvez compter sur les radicaux (applaudissements).

M. Jean-Louis FOUSSERET : Pour terminer, un nouvel inscrit qui fera court j'en suis sûr, c'est Paulette GUINCHARD-KUNSTLER et ensuite je rappelle que nous devons élire les 16 Adjoints.

Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER : Je serai très brève mais tout simplement pour dire qu'au nom du parti socialiste, nous nous réjouissons de l'ensemble des interventions que nous venons d'entendre, de la volonté de la gauche plurielle, réellement plurielle avec l'ensemble de sa diversité, d'être présente. Ce que j'ai entendu des différentes interventions du MDC, des radicaux, du GAE, des Verts et du parti communiste, je pense que nous, parti socialiste dans ce Conseil Municipal, nous avons la responsabilité importante de faire en sorte, autour de Jean-Louis FOUSSERET, d'entendre l'ensemble des demandes de la population, de mettre en place le programme que nous avons tous ensemble bâti et construit mais nous avons, me semble-t-il, la responsabilité, plus particulièrement nous les élus du parti socialiste, de faire le lien entre les demandes exprimées lors de ces élections et reprises ici dans le Conseil Municipal, d'entendre et d'écouter les milieux populaires dans toutes leurs difficultés que ce soit de vie dans leur quartier, que ce soit dans le monde du travail, que ce soit dans leurs relations sociales, que ce soit dans les difficultés de la sécurité. Nous avons la responsabilité aussi de faire le lien et d'entendre ce que les Verts relaient plus dans une qualité de vie, dans un changement de vie, dans un rythme de vie différent et je suis intimement persuadée que c'est le travail qu'aura à faire le parti socialiste à tes côtés Jean-Louis.

M. Jean-Louis FOUSSERET : Comme on a beaucoup parlé de parité déjà dans ce premier Conseil Municipal, je tiens à dire que je me réjouis de cette parité puisque je fais partie des parlementaires qui, avec Paulette, l'ont appelée de leur voeu et qui l'ont votée à l'Assemblée Nationale. Paulette l'a dit, j'avais souhaité et elle en était d'accord qu'elle soit le Premier Adjoint. Elle a maintenant des responsabilités importantes au niveau national. Nous nous sommes donc mis d'accord et j'ai souhaité qu'une autre collègue soit Premier Adjoint. Est-ce que l'opposition proposera un candidat pour chaque poste d'Adjoint ? Vous n'en déposez pas ? Entendu !

Je voulais également vous signaler que le Maire s'occupera personnellement du budget et des finances, des relations avec l'Etat, du développement durable, de l'information et de la communication et qu'il sera assisté en cela par un certain nombre de Conseillers Municipaux Délégués. Il y aura donc un Conseiller Délégué aux relations Ville/Région qui sera certainement Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, un autre qui suivra les problèmes de l'agglomération, transfert de compétences, les affaires européennes et le budget de la Ville qui sera certainement Jean-Claude CHEVAILLER, communication, informatique, enjeu du numérique, du câble et NTIC Emmanuel DUMONT, le contrat de ville, c'est quelque chose d'important aussi et même s'il n'y a plus de délégation «Politique de la Ville» en tant que telle, il y aura un Conseiller Municipal Délégué au contrat de ville qui aura donc une vision pré-transversale sur tous ces problèmes du contrat de ville, d'animation socio-culturelle, MPT, MJC, prévention, CLS, etc. c'est Patrick BONTEMPS, les relations avec la Ville et le Conseil Général seront suivies de façon attentive par Danièle TETU et le développement durable par Eric ALAUZET. Donc ces Conseillers Municipaux Délégués seront rattachés au Maire pour que vous ne pensiez pas que nous avons par exemple oublié le contrat de ville ou la politique de la ville».

Récépissé préfectoral du 2 avril 2001.